



DATE DE CONVOCATION :  
14/09/22

DATE D'AFFICHAGE :

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE :

PRESENTS :

VOTANTS :

16

12

14



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an **DEUX MIL VINGT DEUX**

Le **20 septembre** à 20 heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni dans la salle municipale des Anciennes Ecuries, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

### Etaient présents :

MM./Mmes Pierre-Edouard EON, Président, Marie-Claude CRESPIN, Laurence BARTHELEMI, Dominique DE GOUSSENCOURT, Jérôme DURIEUX(+1), Pascal FRANCK, Catherine GAUTIER (+1), Stéphane IMBERT, Nicole JAMET, Françoise METAYER, Estelle PECQUEUX, Evelyne TESTA, formant la majorité des membres en exercice.

Absentes représentées : Madame Nathalie JOUNEAU représentée par madame Catherine GAUTIER, madame Nathalie BARROIS représentée par monsieur Jérôme DURIEUX.

Absents : Monsieur Claude BILLON, madame Anne-Marie ROCHET.

Mme Dominique DE GOUSSENCOURT est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

## OBJET : SEMAINE BLEUE 2022 – SEMAINE NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES -

**CONSIDERANT** que la Semaine Bleue se tiendra cette année du 3 au 9 octobre 2022 et qu'elle doit être l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur le vieillissement et la vieillesse. Le slogan de la semaine 2022 est « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ! ». La Semaine Bleue, forte de ses 70 ans d'existence, souhaite avant tout promouvoir les contributions que tous les aînés quel que soit leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie peuvent apporter à la société ;

**CONSIDERANT** que cette semaine constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et les projets des associations ;

**CONSIDERANT** que cet évènement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des Aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société ;

**CONSIDERANT** que sur un plan national des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu et qu'un concours prime les meilleurs initiatives ;

**CONSIDERANT** que comme chaque année à cette occasion, le CCAS propose des activités, détaillées ci-après :

- Lundi 3 octobre : Atelier animé par l'association AGIRabcd Délégation Norseinoise domiciliée à Eaubonne permettant de sensibiliser les seniors sur les pratiques de la conduite des véhicules, de 9 heures 30 à 12 heures 30, salle des Anciennes Ecuries (sur inscription). Atelier gratuit.
- Mercredi 5 octobre : Séance d'initiation de Qi Gong assurée par madame Laurence JOSSOMME – association FALUN DAFA - à partir de 10 heures 30, dans le Parc du Château si le temps le permet ou dans la salle de danse des Anciennes Ecuries (sur inscription). Initiation gratuite.
- Mercredi 5 octobre : Conférence animée par l'UFC Que Choisir ayant pour thème « Arnaques et prévention » à destination des seniors, à partir de 14 heures, salle des Anciennes Ecuries (sur inscription). Conférence gratuite.
- Jeudi 6 octobre : déplacement sur les différentes destinations avec transport en car, devis GRISEL de 1 020,22 € TTC :
  - ✓ Matin : visite guidée de la cité souterraine de Naours (80), pour un coût de 8,00 € par personne, sur la base de 45 personnes : devis de 360,00 € TTC.
  - ✓ Déjeuner au restaurant le Homard bleu du Tréport (76), sur la base de 45 personnes, menu terroir de 34,00 € TTC par personne, boissons comprises ainsi que le café : devis de 1 530,00 € TTC.
  - ✓ Après-midi : visite guidée du Musée de la Verrerie à Blangy-sur-Bresle (76) avec une démonstration de souffleur de verre pour un coût de 5,00 € par personne, sur une base de 45 personnes : devis de 225,00 € TTC.
- Vendredi 7 octobre : journée de clôture de la Semaine Bleue à La Luciole avec un repas dansant :
  - ✓ Repas antillais avec service à table proposé par le Club Caraïbes de Chambly (60) : devis de 2 970,00 € TTC, sur la base de 50 personnes.
  - ✓ Animation musicale et dansante proposée par la société Karibbean Events d'Aulnay-sous-Bois (93) - chansons variées toutes décennies confondues et danses de la Caraïbe – zouk, mazurka, salsa...-, avec une pause fraîcheur et la dégustation d'un cocktail de jus de fruits sans alcool, accompagné d'ananas frais : devis de 618,80 € TTC, sur la base de 50 personnes.

*Les coûts estimés pour les journées des 6 et 7 octobre 2022 sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre d'inscriptions.*

Pour participer à ces activités, il est demandé une contribution financière qui se décompose comme suit :

- 40,00 € pour participer à la sortie du 6 octobre (identique à ce qui a été demandé en 2020 et 2021).
- 30,00 € pour participer au repas (identique à ce qui a été demandé en 2020 et 2021).

La possibilité de payer en deux fois sera proposée aux personnes qui le souhaitent. Il sera demandé la moitié de la somme à l'inscription aux activités et le solde un mois après l'évènement.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les activités proposées dans le cadre de la Semaine Bleue, sur le thème national choisi pour cet évènement : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ! », qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2022.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant aux activités décrites.

**DIT** que les dépenses et recettes sont prévues au budget 2022 comptes 6232 et 706.

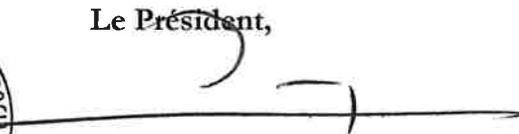
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 28 septembre 2022



Le Président,

  
Pierre-Edouard EON  
Maire de Méry-sur-Oise



Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le : 13/10/22  
de la publication le : 13/10/22  
Fait à Méry-sur-Oise, le 18/10/22  
Le Président :

